



EXPEDITION

PROCÈS VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN ET LE DIX NEUF
JANVIER .

A la requête du :

Syndicat des copropriétaires de l'immeuble LE CLOS
DES VERGERS à CRETEIL (94), représenté par son syndic le
Cabinet ABP, dont le siège social est à YERRES (91), 7, Rond-point
Pasteur, pour lequel domicile est élu au cabinet de Maître Francis
RAIMON, Avocat au Barreau du Val de Marne, domicilié à
VINCENNES (94), 14, rue Lejemptel

Agissant en vertu de :

Un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de
CRETEIL le 29 novembre 2019 ;

Un commandement aux fins de saisie immobilière ayant
été délivré par acte de mon ministère en date des 2 et 18 décembre
2020,

***Je, Arnaud MARTINEZ, Huissier de Justice Associé
près le Tribunal Judiciaire de CRÉTEIL, y résidant 60, rue Jean-
Jaurès à CHAMPIGNY-SUR-MARNE (Val de Marne), soussigné,***

Faute d'avoir pu procéder amiablement à mes
opérations, le débiteur ne répondant pas à mes convocations

Me suis transporté ce jour, assisté d'un serrurier et d'un
expert chargé de procéder aux divers diagnostics nécessaires à la
mise en vente du bien, à 13 heures 50 à CRETEIL (94), 85, avenue
François Mitterrand à l'effet de procéder à la description des biens et
droits immobiliers appartenant à Monsieur et Madame * et
formant :

- Lot n° 10 : dans le bâtiment unique, escalier A au 1^{er}
étage, un appartement de type 4 pièces,

- Lot n° 103 : dans le bâtiment unique, au 2^{ème} sous-sol, un emplacement de voiture portant le n° 47.

A l'adresse indiquée, il existe un immeuble d'habitation, l'appartement dont s'agit est situé au 1^{er} étage, porte 10.

Après avoir frappé à la porte, personne ne répondant à mes appels, j'ai demandé au serrurier de procéder à l'ouverture forcée de la porte.

Alors que le serrurier commençait ses opérations, la porte a été ouverte par Monsieur * ainsi déclaré.

J'ai décliné mes nom, qualité et l'objet de ma mission à Monsieur COHEN qui m'a laissé procéder à mes opérations.

Monsieur COHEN me précise qu'il occupe les lieux avec sa famille.

J'ai alors procédé à la description de l'appartement, il se compose de :

D'une entrée dont le sol est parquet flottant, équipée de placards.

Dans l'entrée en face, un cabinet d'aisances intérieur dont le sol est carrelé, équipé d'une cuvette avec effet d'eau.

Dans l'entrée à gauche, une cuisine dont le sol est carrelé, équipée d'un ensemble de meubles et d'un évier, et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur un balcon.

Dans l'entrée à gauche, une salle de séjour dont le sol est en parquet flottant, qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur un balcon.

Attenante à l'entrée, un dégagement dont le sol est en parquet flottant.

Dans le dégagement au fond, une chambre à coucher dont le sol est en parquet flottant, et qui prend jour par une porte-fenêtre donnant sur un balcon.

Dans l'entrée première porte droite, une salle de bains dont le sol est carrelé, équipée d'un lavabo et d'une baignoire.

Dans le dégagement deuxième porte droite, une chambre à coucher dont le sol est en moquette, et qui prend jour par une porte-fenêtre.

Dans le dégagement troisième porte droite, une chambre à coucher dont le sol est recouvert de moquette et qui prend jour par deux fenêtres qui donnent sur un balcon.

Je constate que les lieux sont en très mauvais état d'entretien et que la plupart des pièces sont encombrées d'objets divers qui parfois empêchent de circuler dans les pièces.

Durant mes opérations, il a été procédé aux divers diagnostics et métrés nécessaires à la mise en vente du bien.

Mes opérations se sont terminées à 15 heures 50 (durée des opérations 2 heures)

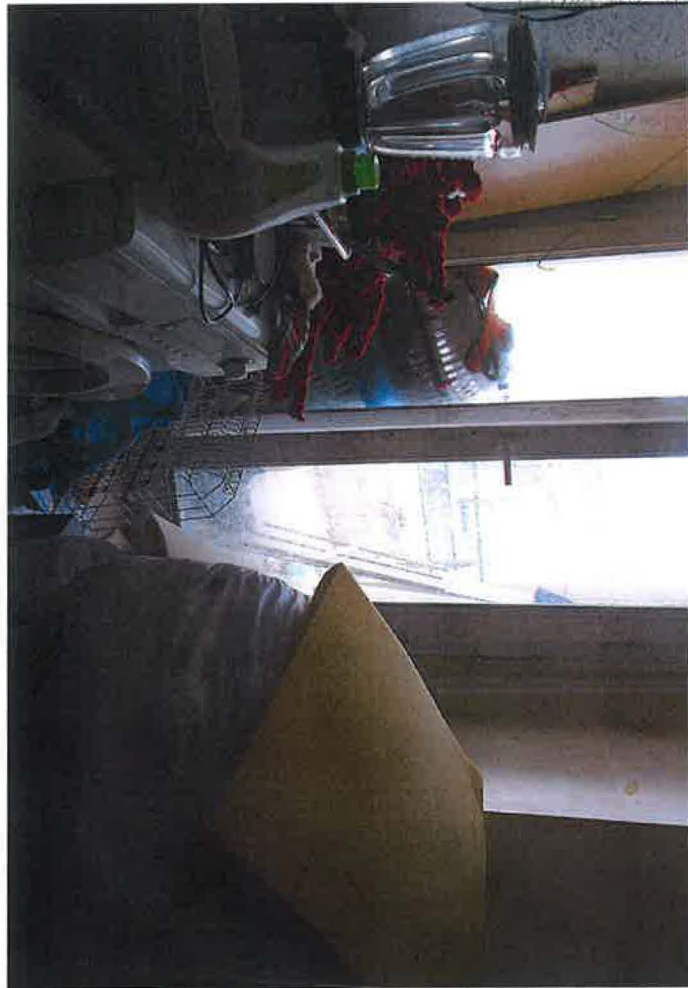
Des photographies ont été prises qui seront certifiées conformes par moi et annexées à mon procès-verbal de constat.

TELLES SONT MES CONSTATATIONS.

ET DE TOUT CE QUE DESSUS, J'AI DRESSÉ LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.

Arnaud MARTINEZ







Annexé à mon procès-verbal de constat
en date du 19/07/2021

